

WORLD HEALTH
ORGANIZATION



ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ

WHO/Smallpox/20 Corr.1
21 août 1964

ORIGINAL : ANGLAIS

CORRIGENDUM

Annexe 1, page 11

5. Phase d'entretien

Remplacer la deuxième phrase par le texte suivant :

"Suivant les circonstances, celles-ci seront autonomes et relèveront des services ordinaires de santé publique, ou bien elles seront incorporées à d'autres programmes spéciaux (éradication du paludisme ou lutte contre le pian)."